



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

A l'attention de :

Monsieur François Bayrou, Premier Ministre
Hôtel de Matignon, 57 rue de Varenne
75007

Paris, le 23 janvier 2025

Monsieur le Premier Ministre,

Dans votre discours de politique générale, vous avez tenu à accorder une attention particulière au monde de l'Éducation et vous avez annoncé dans les jours qui ont suivi ne pas vouloir supprimer 4000 emplois dans l'Éducation Nationale, comme le prévoyait le projet de budget porté par Michel Barnier.

Si nous nous adressons à vous aujourd'hui c'est parce que l'Enseignement Agricole participe pleinement de cette Éducation. Avec ses établissements « à taille humaine » sur l'ensemble du territoire national hexagonal comme en outre-mer, l'Enseignement Agricole est essentiel à notre agriculture, notre alimentation, notre environnement, et nos services en milieu rural.

Si nous partageons toutes et tous cette conviction et la nécessité d'un enseignement agricole fort, il n'en demeure pas moins qu'il est menacé à ce jour par 45 suppressions d'emplois, prévues dans le projet de votre prédécesseur. Ramené à la proportion de l'EN, cela représente plusieurs milliers d'ETP en moins. Au regard de la masse critique propre aux établissements agricoles, les conséquences de ces suppressions, si celles-ci devaient ne pas être infirmées, seraient particulièrement lourdes et susceptibles de fragiliser le maillage territorial qui fait précisément la force de ce dispositif original, par exemple en matière de réussite scolaire comme de taux d'insertion dans l'emploi !

Alors que le monde agricole traverse une crise sans précédent qui l'oblige à relever deux défis majeurs, à savoir celui du renouvellement de la moitié des agriculteur.trices qui partent à la retraite dans les 5 à 8 ans et celui de la transition agroécologique, ces suppressions ne pourraient avoir que des conséquences désastreuses : fermetures de classes, gels, fusions de classes au détriment de la pédagogie, non ouvertures de formations programmées, déclassement de certains établissements, sans sous-estimer les risques liés aux licenciements conséquents d'agent.es contractuel.les... Autant d'exemples concrets qui montrent la contradiction majeure entre ces orientations budgétaires et les objectifs contenus dans la

future loi d'orientation agricole qui souhaite conforter l'enseignement agricole pour former 30% d'élèves en plus d'ici 2030.

Nous devons préserver les établissements d'enseignement agricole, indispensables au maillage territorial et à la redynamisation des ruralités. Renoncer à la suppression de ces 45 emplois enverrait un signal fort pour ces territoires et la jeunesse sur qui nous fondons nos espoirs pour préserver durablement et réveiller nos campagnes. Un signe et un geste fort ont été faits envers l'Éducation Nationale, le même doit se produire pour l'Enseignement Agricole.

Comptant sur l'attention que vous ne manquerez pas de porter à cette saisine en urgence de la part de parlementaires engagés aux côtés de l'enseignement agricole et de la part de membres du Comité de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public, et restant à votre disposition pour tout élément complémentaire que vous jugeriez utiles, veuillez recevoir, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

Signataires :

- **Charles Fournier, député d'Indre-et-Loire**
- **Jean-Claude Raux, député de Loire-Atlantique**
- **Marie Pochon, députée de la Drôme**
- **Hendrik Davi, député des Bouches-du-Rhône**
- **Benoît Biteau, député de Charente-Maritime**
- **Benjamin Lucas, député des Yvelines**
- **Arnaud Bonnet, député de Seine-et-Marne**
- **André Chassaing, député du Puy-de-Dôme**
- **Elsa Faucillon, députée des Hauts-de-Seine**
- **Yannick Monnet, député de l'Allier**
- **Loïc Prud'homme, député de Gironde**
- **Mathilde Hignet, députée d'Ille-et-Vilaine**
- **Aurélien Trouvé, députée de Seine-Saint-Denis**
- **Rodrigo Arénas, député de Paris**
- **Guillaume Garot, député de Mayenne**
- **Dominique Potier, député de Meurthe-et-Moselle**
- **Chantal Jourdan, députée de l'Orne**
- **Mélanie Thomin, députée du Finistère**
- **Boris Vallaud, député des Landes**
- **Guillaume Gontard, sénateur de l'Isère**
- **Monique de Marco, sénatrice de la Gironde**
- **Mathilde Ollivier, sénatrice des Françaises et Français établis hors de France**

- **Céline Brulin, sénatrice de la Seine-Maritime**
- **Gérard Lahellec, sénateur des Côtes d'Armor**
- **Marie-Pierre Monier, sénatrice de la Drôme**
- **Evelyne Corbière Naminzo, sénatrice de la Réunion**
- **Jean-Claude Tissot, sénateur de la Loire**
- **David Ros, sénateur de l'Essonne**